



# MODE D'EMPLOI RÉGULARISATION DES CHARGES

## À quoi correspondent les charges locatives ?

Également appelées charges récupérables, ce sont des dépenses préfinancées par le propriétaire mais qui incombent en réalité au locataire.

### Elles concernent 3 grandes catégories de dépenses :



**la consommation de chauffage et d'eau**



**l'électricité et l'entretien**

(parties communes, espaces extérieurs, chaudières, ...)



**les impôts et taxes**

(enlèvement des ordures ménagères)

### Pourquoi

## régulariser les charges ?

**En comparant ce que vous avez payé tous les mois (provisions) avec vos dépenses réelles annuelles, deux possibilités se présentent :**

- >> soit **vous avez trop payé** et Habitation moderne vous restitue le solde,
- >> soit vos **dépenses annuelles dépassent vos provisions** et il vous reste un solde à payer à Habitation moderne.

+ D'INFOS SUR  
VOS **CHARGES**



**Habitation  
moderne**

MEMBRE DU GROUPE **emha**

T. 03 88 32 52 10

[www.habitationmoderne.org](http://www.habitationmoderne.org)

# VOS CHARGES LOCATIVES ?

Nous sommes tous concernés !



## COMMENT POUVEZ-VOUS AGIR positivement sur vos charges ?

**Le montant de vos charges**, qu'elles soient collectives ou individuelles, **dépend** en partie **de vos** propres **habitudes** de consommation, comportements.



Une douche par jour de **4 minutes** au lieu de **8 minutes** permet **d'économiser jusqu'à 350L d'eau** par semaine et par personne !



Respecter **la propreté des parties communes** de votre immeuble et des espaces extérieurs **évite de multiplier les passages** d'entreprises de nettoyage ou de personnel d'Habitation moderne.



**Réguler le chauffage** contribue à **maîtriser votre facture énergétique**  
Pensez à couper le chauffage lorsque vous aérez !

# COMMENT HABITATION MODERNE vous accompagne dans la maîtrise de vos charges ?

**Habitation moderne déploie au quotidien** des actions pour maîtriser les charges locatives.

1



Construire des logements neufs à **basse consommation**

2



Réaliser des **travaux d'amélioration thermique** sur les immeubles le nécessitant

3



Installer des **compteurs individuels** ou répartiteurs de frais de chauffage

4

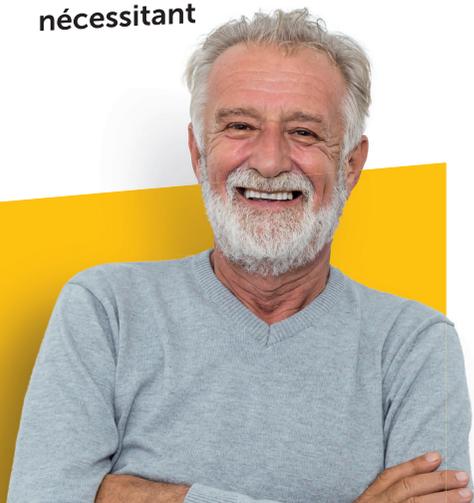


Équiper les radiateurs de **robinets thermostatiques**

5



Sensibiliser aux **bonnes pratiques** (appartements et animations pédagogiques, ...)



# MON ESPACE LOCATAIRE

Gérez votre logement, vos loyers et vos charges **directement en ligne 7j/7 et 24h/24.**

Rendez-vous sur  
[www.habitationmoderne.org/  
mon-espace-locataire](http://www.habitationmoderne.org/mon-espace-locataire)



# CHANGEMENT : LE SUIVI CONSO'

Une nouvelle plateforme pour suivre votre consommation d'eau et/ou chauffage (selon les équipements en place) : **le nouvel espace est en ligne et accessible sur : <https://espace-resident.ocea-sb.com>**  
L'ancien espace est désormais fermé.

Pour vous inscrire :  
cliquez sur « mot de passe oublié » entrez votre email et suivez les étapes.



## BON À SAVOIR

## Vous avez quitté votre logement ?

Adressez-nous un **RIB/IBAN** par courrier (adresse ci-dessous) ou par email : **[habmod@habitationmoderne.org](mailto:habmod@habitationmoderne.org)** afin qu'Habitation moderne solde votre compte locataire par virement bancaire.



## UNE QUESTION, UN RENSEIGNEMENT

[www.habitationmoderne.org](http://www.habitationmoderne.org)

### Pôle de l'habitat

24 route de l'Hôpital - CS30062  
67027 STRASBOURG Cedex

© Christian CREUTZ pour l'EMS - Adobe stock



MEMBRE DU GROUPE **emha** 